****

## C.A.C.V. Athlétisme

## section du S.C.B.A.

## Convocation

**ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE**

**LE SAMEDI 9 novembre 2019 à 15 H**

Foyer Vestiaire Stade Alain Mimoun

Combs la Ville

### Ordre du jour

* Rapport moral (Valérie COLAS) approbation
* Rapport d’activité (Carole MARIANI) approbation
* Rapport financier (Didier COLAS) quitus
* Budget prévisionnel (Didier COLAS) approbation
* Validation de la note : prise en charge des frais pour les championnats de France.
* Questions diverses : Toutes questions non prévues à l’ordre du jour devront faire l’objet d’une note écrite à la Présidente Valérie COLAS soit par courrier (21 rue de Brie 91480 Varennes Jarcy), soit par mail (val.jarcy@gmail.com) avant le mercredi 06 novembre 2019.
* Présentation des candidats et élections du Conseil d’Administration du C.A.C.V.
* Réunion du nouveau conseil d'administration pour élire le Président - le Secrétaire - le Trésorier
* Présentation des candidats et élections des représentants au Conseil d’Administration du S.C.B.A.

**Elections au Conseil d’Administration du C.A.C.V.**

Les membres sont élus statutairement pour 2 ans renouvelables par moitié chaque année.

Pour cette année sont sortants rééligibles :

Mmes : Annie JAME , Carole MARIANI, Laurence ARNOULT

Mrs : Didier COLAS – Philippe VERT,

Mrs  : Damien KRATTINGER (pas de renouvellement d’adhésion enregistré à la date de l’AG)

**Elections au Conseil d’Administration du S.C.B.A.**

Le renouvellement des représentants élus se fait par moitié tous les 2 ans.

Pour cette année sont sortants rééligibles :

Mrs : Didier COLAS, Carole MARIANI

Afin de respecter les statuts du SCBA à savoir un représentant par tranche de 50 athlètes ;

Le CACV Athlétisme (191 athlètes) doit être représenté par 5 membres dont son président,

L’éligibilité pour le CACV et le SCBA est fixée à 18 ans, le droit de vote à 16 ans le jour de l’Assemblée Générale. Les candidats doivent être licenciés et à jour de leur cotisation 2019/2020.

Les candidatures doivent parvenir aux Présidents :

CACV Athlétisme : Valérie COLAS, 21 rue de Brie 91480 Varennes Jarcy, (val.jarcy@gmail.com)

SCBA  : Didier COLAS 21 rue de Brie 91480 Varennes Jarcy (didier.colas3@gmail.com)

avant le mercredi 06 novembre 2019. (Imprimé joint en annexe)

Un vin d’honneur clôturera la réunion.

**Nous attendons la présence de tous les athlètes et leurs parents pour les mineurs.**

 La Présidente

 Valérie COLAS

**C.A.C.V. Athlétisme section du S.C.B.A.**

Assemblée Générale du samedi 9 novembre 2019

**Candidature a**ux élections des conseils d’administration

Je soussigné(e)……………………………………………………………fait acte de candidature pour

- les élections au Conseil d’Administration du C.A.C.V. Athlétisme OUI NON

- les élections au Conseil d’Administration du S.C.B.A. OUI NON

Je déclare remplir les conditions d’éligibilité définies dans les statuts

Fait à le

 Signature

**C.A.C.V. Athlétisme section du S.C.B.A.**

Assemblée Générale du samedi 9 novembre 2019

**Pouvoir**

Je soussigné(e) ……………………………………………………………………

Membre de l'association "C.A.C.V. Athlétisme donne pouvoir à

M…………………………………………………………………………

Pour me représenter à l’assemblée générale du samedi 10 novembre 2018

Fait à le

Signature précédée de la mention "Bon pour Pouvoir"

**Attention :** les pouvoirs sont limités à 2 personnes par électeur, assurez-vous que la personne que vous nommez peut recevoir votre pouvoir ou laissez la partie nominative en blanc.